**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

Ministère de l'agriculture,
de l'agroalimentaire et de la forêt

**Arrêté**

**Portant nomination au conseil d'administration de l'École nationale vétérinaire, agroalimentaire et de l'alimentation, Nantes-Atlantique (Oniris).**

**Le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte-parole du Gouvernement**

Vu le code de l'éducation ;

Vu le code rural et de la pêche maritime ;

Vu le décret n° 2009-1642 du 24 décembre 2009 portant création de l'École nationale vétérinaire, agroalimentaire et de l'alimentation, Nantes-Atlantique (Oniris), notamment l'article 5.

**Arrête :**

**Article 1er**

Sont nommés membres du conseil d'administration de l'École nationale vétérinaire, agroalimentaire et de l'alimentation, Nantes-Atlantique (Oniris) :

**1° Au titre des membres de droit :**

- le préfet de la région Pays de la Loire, préfet de la Loire Atlantique, ou son représentant ;

*Représentant du ministre chargé de l'enseignement supérieur :*

- le recteur de l'académie de Nantes, chancelier des universités, ou son représentant ;

*Représentants du ministre chargé de l'agriculture :*

- le directeur général de l'alimentation, ou son représentant ;
- le directeur général de l'enseignement et de la recherche, ou son représentant ;

**2° Au titre des personnalités représentatives des professions et des activités éducatives, économiques et de recherche présentant un lien avec les missions de l'établissement :**

- M. Cyril BERG, président de l'association des anciens élèves de l'Ecole nationale vétérinaire de Nantes ;

- M. Jean-Robert GEOFFROY, directeur général de la société Adria Développement ;

- Mme Jeanne-Marie HAMEURT, vétérinaire à Vern sur Seiche ;

- Mme Pascale JOLLIET, doyenne de la Faculté de médecine de Nantes ;

- M. Régis LEMAIRE, représentant de l'Association des ingénieurs diplômés de l'Ecole nationale d'ingénieurs des techniques des industries agricoles et alimentaires ;

- M. Gilles RAMBAULT, responsable de la filière production biologique de la société coopérative agricole Terrena ;

- Mme Jaquemine VIALARD, directrice du laboratoire ANSES de Niort.

**Article 2**

Le directeur général de l'École nationale vétérinaire, agroalimentaire et de l'alimentation, Nantes-Atlantique (Oniris) est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt.

Fait le 12 JUIN 2014

Pour le ministre et par délégation :
La directrice générale de l'enseignement et de la recherche,

Mireille RIOU-CANALS